

# **COLLEGE MONTGAILLARD**

## **PROJET D'ETABLISSEMENT 2012 – 2016**

### **1. SCHEMA DIRECTEUR DU PROJET D'ETABLISSEMENT DANS LE CADRE DU PROJET STRATEGIQUE ACADEMIQUE**

Le projet pour cette période 2012-2016 sera en cohérence avec les objectifs nationaux et académiques tels qu'ils sont exprimés dans le nouveau projet stratégique académique « Garantir l'égalité des chances et viser l'excellence ».

Le projet académique est décomposé en 3 axes comportant chacun 4 programmes :

- **Axe 1 : Accompagner chaque élève dans son parcours d' excellence**
  - a. Programme 1 : Réussir l' Ecole du socle
  - b. Programme 2 : Poursuivre l' élévation des niveaux de qualification
  - c. Programme 3 : Prévenir les ruptures dans le parcours scolaire
  - d. Programme 4 : Mieux accompagner les élèves à besoins éducatifs particuliers
  - e.
- **Axe 2 : Préparer les élèves à leur responsabilité de futur citoyen, conscients des enjeux régionaux et ouverts au monde**
  - a. Programme 5 : Développer chez l' élève l' initiative, l' autonomie et le sens de la responsabilité
  - b. Programme 6 : Promouvoir l' éducation à la santé des élèves et la prévention des risques
  - c. Programme 7 : Favoriser l' ouverture à l' international des établissements
  - d. Programme 8 : Sensibiliser les élèves aux arts, à la culture scientifique et au développement durable
- **Axe 3 : Renforcer le pilotage académique**
  - a. Programme 9 : Accompagner les personnels dans leur évolution professionnelle
  - b. Programme 10 : Dynamiser le pilotage partagé au service de la contractualisation
  - c. Programme 11 : Structurer le travail en réseau au sein d' un territoire
  - d. Programme 12 : Promouvoir l' innovation et l' expérimentation
- **Les 4 priorités du projet d' établissement**

Le diagnostic actualisé de l'état de l'établissement a mis en évidence les forces et les marges de progression dans un certain nombre de domaines. Confronté aux attentes des acteurs du collège, il permet de poursuivre l'action entreprise et de conforter les priorités du projet d'établissement. Elles sont au nombre de quatre :

- Prendre en compte la diversité des élèves à travers une offre éducative et pédagogique différenciée.
- Optimiser la qualité de l' accueil et du suivi des élèves
- Promouvoir un comportement responsable
- Développer les pratiques professionnelles pour une culture d'établissement forte et cohérente.

#### **Priorité 1 : Prendre en compte la diversité des élèves à travers une offre éducative et pédagogique différenciée : individualisation et personnalisation des parcours**

Il s'agit de prendre en compte l'élève dans sa singularité, notamment pour les élèves les plus en difficulté dans leur scolarité ou les plus performants, et ce de façon la plus précoce possible. L'objectif est d'offrir à chaque élève une voie de la réussite qui soit à la fois ambitieuse et accessible à ses capacités.

Cette priorité s'inscrit essentiellement dans les programmes 1, 2, 12 du projet stratégique académique.

#### **Priorité 2 : Optimiser la qualité de l'accueil et du suivi des élèves**

Le collège Montgaillard doit contribuer à ce que ses élèves puissent réaliser des parcours scolaires ambitieux. La mission première est d'offrir à l'ensemble des élèves et à leur famille la formation de qualité qu'ils attendent du service public. La pression qui pèse sur les inscriptions dans l'établissement depuis le renforcement de la carte scolaire montre que cela correspond à une attente très forte des familles et que l'établissement doit essayer d'y répondre au mieux.

Cela passe également par un environnement de travail serein et studieux et une certaine continuité pédagogique.

Cette priorité s'inscrit plus particulièrement dans les programmes 3, 4, 11 du projet académique.

#### **Priorité 3 : Promouvoir un comportement responsable**

Les élèves d'aujourd'hui sont les responsables de demain. Leur détermination à promouvoir les valeurs républicaines dépendra, en partie du moins, de l'éducation qu'ils auront reçue au collège.

Celle-ci passe par l'entraide et la solidarité entre élèves issus de milieux différents à l'intérieur du collège mais également par le développement d'actions visant à leur donner des repères pour leur construction de citoyen.

La troisième priorité se réfère aussi bien aux programmes 5 et 6 qu'aux programmes 7 et 8 du projet stratégique académique.

**Priorité 4 : Développer les pratiques professionnelles pour une culture d'établissement forte et cohérente.**

Cette dernière priorité trouve son écho dans l'axe 3 du nouveau PSA, plus précisément dans les programmes 9, 10, 11.

• La déclinaison des 4 priorités

<b>Priorité 1 : Prendre en compte la diversité des élèves à travers une offre éducative et pédagogique différenciée : individualisation et personnalisation des parcours</b>			
Objectifs opérationnels	Perspectives de mise en œuvre (dispositifs, actions, structures, offre de formation,...)	Effets attendus	Indicateurs retenus
Prendre en charge la difficulté scolaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- mise en place d'une classe à projet par niveau (de type classe de remédiation, classe sans note)</li> <li>- poursuivre les échanges SEGPA/collège (classe passerelle)</li> <li>- poursuivre les ateliers de lecture pour les élèves en difficulté d'apprentissage concernant la maîtrise de la langue</li> <li>- poursuivre les PPRE en 6<sup>ème</sup> et en 5<sup>ème</sup></li> <li>- établir un PPRE pour tous les redoublants de 6<sup>ème</sup> et de 5<sup>ème</sup></li> <li>- maintenir les dispositifs d'aide et d'accompagnement des élèves en difficulté (accompagnement éducatif, études dirigées)</li> <li>- mettre en place des outils de suivi des acquis et des progrès des élèves pour l'acquisition du socle</li> <li>- poursuivre de co-enseignement en maths et en français dans les classes de remédiation</li> <li>- faire du français la langue commune de travail au sein du collège</li> <li>- <b>tutorat à l'issue des conseils de classes pour les élèves qui ont obtenu un avertissement travail, conduite et/ou blâme</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- (re) gain de motivation chez les élèves</li> <li>- travail centré sur les difficultés des élèves</li> <li>- implication plus grande des familles dans le suivi de la scolarité des élèves</li> </ul> <p><b>- lutte contre le décrochage scolaire</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- moyennes générales des classes</li> <li>- moyennes des classes en français</li> <li>- taux de redoublement en 6<sup>ème</sup> /5<sup>ème</sup></li> <li>- taux de validation du palier 2 en fin de 5<sup>ème</sup></li> <li>- indicateurs de vie scolaire</li> </ul> <p><b>- nombre de récompenses et sanctions lors des conseils de classes</b></p>
Développer l'ambition	<ul style="list-style-type: none"> <li>- maintenir l'enseignement bilangue allemand - anglais et espagnol- anglais</li> <li>- expérimenter les groupes de compétences en langues en 6<sup>ème</sup></li> <li>- poursuivre les classes à projet sportif et à projet scientifique</li> <li>- poursuivre les devoirs communs</li> <li>- Offrir aux élèves une ouverture sur le monde et la culture en : <ul style="list-style-type: none"> <li>o favorisant les voyages et les sorties à buts pédagogiques dans et hors département</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- donner aux élèves la possibilité de travailler leurs compétences (fortes et faibles) en groupe restreint</li> <li>- développer le goût des sciences</li> <li>- Améliorer les vocations pour les disciplines scientifiques</li> <li>- développer la pratique du sport en club et de haut niveau</li> <li>- développer le goût de l'effort et la culture du résultat</li> <li>- s'ouvrir sur l'extérieur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- moyennes des élèves en langues</li> <li>- demandes d'entrée en sections européennes (espagnol et allemand)</li> <li>- demandes d'intégration en section sportive et en atelier scientifique</li> <li>- <b>taux de validation du A2 et de la compétence 2 du socle</b></li> <li>- <b>taux de réussite au DNB</b></li> <li>- <b>taux d'élèves poursuivant en lycée dans les filières scientifiques, européennes, sportives</b></li> <li>- <b>évolution de l'écart entre les notes des contrôles continus et les notes des épreuves du DNB</b></li> <li>- nombre de sorties et de voyages</li> <li>- nombre de partenariats</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ permettant aux élèves de fréquenter des œuvres et de pratiquer des activités artistiques et culturelles</li> <li>○ nouant des partenariats avec les structures artistiques et culturelles (théâtres, musées, médiathèque et cinémas...)</li> <li>○ maintenant une politique de développement de la culture scientifique</li> <li>○ mettant le CDI au service du développement de l'autonomie et de l'ouverture culturelle</li> <li>○ <b>mettant en relation le C.D.I. avec d'autres partenaires pour améliorer son « fonds documentaire »</b></li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre d'élèves inscrits en accompagnement éducatif (volet culturel)</li> <li>- participation aux concours,</li> <li>- partenariat avec des entreprises, des laboratoires de recherche,</li> <li>- enseignement des sciences autour d'un projet...</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- taux de fréquentation du CDI</li> <li>- nombre de livres empruntés par les élèves</li> <li>- nombre de projets et d'expositions initiés par le CDI</li> </ul>
Favoriser l'excellence	<ul style="list-style-type: none"> <li>- poursuivre les classes à section européenne et scientifique</li> <li>- poursuivre l'expérimentation de la classe EIP</li> <li>- <b>Proposer aux élèves de 3<sup>ème</sup> dont le niveau scolaire le permet des modules de préparation à la seconde dans le cadre de l'accompagnement éducatif dispensés par des professeurs de lycée</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- favoriser un environnement de travail, source d'émulation pour de bons élèves</li> <li>- permettre à des élèves à haut potentiel d'effectuer une scolarité épanouissante et fructueuse</li> <li>- <b>permettre à ces élèves de se préparer au mieux aux exigences de la seconde.</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- demandes d'entrée en section européenne, section sportive et en section EIP</li> <li>- <b>nombre d'élèves admis en BACHIBAC et ABIBAC</b></li> <li>- <b>Suivi des notes de ces élèves au lycée.</b></li> </ul>
<b>Priorité 2 : Optimiser la qualité de l'accueil et du suivi des élèves</b>			
Objectifs opérationnels	Perspectives de mise en œuvre (dispositifs, actions, structures, offre de formation,...)	Effets attendus	Indicateurs retenus
Améliorer l'accueil de nos élèves en facilitant la transition école-collège-lycée	<ul style="list-style-type: none"> <li>- poursuivre la politique d'accueil des élèves de 6<sup>ème</sup> (Accueil des futurs élèves des écoles du secteur au cours du 3<sup>o</sup> trimestre de l'année précédente la rentrée, pendant les vacances, organisation d'une semaine « école ouverte » à destination des futurs élèves, le jour de la rentrée entièrement consacré à l'accueil des 6<sup>ème</sup>, réunion avec les parents et les équipes pédagogiques de 6<sup>ème</sup> une semaine après la rentrée).</li> <li>Sur le plan pédagogique</li> <li>○ optimiser le fonctionnement des commissions de liaison</li> <li>○ poursuivre les actions de liaison</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- donner aux élèves les moyens de mieux connaître, de mieux s'adapter au fonctionnement du collège, ce qui leur permettra de mieux réussir</li> <li>- inscrire chaque élève dans son parcours d'excellence par le choix de division concerté et approprié</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Évolution du retard scolaire. Nombre d'élèves ayant bénéficié d'un dispositif spécifique.</li> <li>- nombre d'élèves ayant participé à l'école ouverte</li> </ul>

	<p>CM2-6ème</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mettre en place des projets propres à la problématique de chaque école du secteur de collège</li> <li>- dans le cadre de la liaison collège- lycée :</li> <li>○ poursuivre les visites des lycées, favoriser les échanges de pratiques entre enseignants.</li> <li>○ <b>Mettre en place des corrections croisées du dernier brevet blanc collège et du premier devoir commun en seconde (binôme composé d' un professeur collège et d' un professeur de lycée)</b></li> <li>○ <b>Permettre aux professeurs principaux de 2<sup>nde</sup> du lycée de secteur de participer au dernier conseil de classe du niveau troisième</b></li> </ul>		
<p>Mettre en place un suivi personnalisé de chaque élève et l'accompagner par des dispositifs adaptés</p>	<p>Sur le plan pédagogique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- poursuivre les parcours individualisés pour élèves décrocheurs</li> <li>- améliorer l'articulation entre les dispositifs pédagogiques et les cours (accompagnement éducatif, école ouverte, ateliers de remédiation et autres...)</li> <li>- généraliser les pratiques de différenciation pédagogique</li> <li>- rendre plus efficaces les P.P.R.E. (Programmes Personnalisés de Réussite Educative) et les études dirigées et/ou surveillées</li> </ul> <p>Sur le plan éducatif :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- assurer une gestion rigoureuse des absences et <b>des retards</b></li> <li>- dépister systématiquement la dyslexie à l'entrée en 6<sup>ème</sup> (test ROC)</li> <li>- favoriser l'écoute et le suivi des élèves (CTS, groupe de parole)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer les résultats de tous les élèves, et particulièrement ceux en difficultés</li> <li>- Rendre les élèves autonomes et plus efficaces dans leurs apprentissages</li> <li>- Travailler en cohérence et avec le soutien des familles</li> <li>- Valoriser les réussites des élèves par une mise en place d'évaluation par compétences</li> <li>- Pérenniser la liaison CM2-6<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> - 2<sup>nde</sup> pour accueillir et suivre chaque élève</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Progression des évaluations</li> <li>- Taux de participation aux différentes actions</li> <li>- Taux de participation aux rencontres parents professeurs</li> <li>- Taux de redoublement</li> <li>- Résultats au DNB</li> <li>- Plus value dans les disciplines</li> <li>- Taux d'accès aux espaces numériques parents et élèves</li> <li>- <b>nombre de signalements aux services sociaux</b></li> <li>- <b>nombre de grossesses précoces</b></li> <li>- <b>évolution du taux d'absence</b></li> <li>- <b>nombre d'élèves signalés au rectorat</b></li> <li>- <b>nombre d'élèves dyslexiques pris en charge (PAI, PPS)</b></li> <li>- <b>nombre d'élèves en décrochage</b></li> <li>- <b>nombre d'élèves en atelier et/ou classe relais</b></li> </ul>
<p>Amener les élèves dans des choix raisonnés et ambitieux d'orientation et favoriser le développement d'une orientation active</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>poursuivre</b> le PDMF de la 5<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup></li> <li>- visites de LP ou de lycées</li> <li>- rencontres et informations des familles</li> <li>- actions inter-établissements : liaison inter-cycle</li> <li>- conforter la place de l'option professionnelle 3 heures</li> <li>- <b>pérenniser</b> la classe de 3<sup>ème</sup> PFP comme une voie de réussite</li> <li>- mettre en œuvre le webclasser</li> <li>- stages en entreprise</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- élaboration d'un projet d'orientation scolaire et/ou professionnelle pour chaque élève en collaboration avec les familles</li> <li>- mise en œuvre à court et moyen termes de compétences chez l'élève pour effectuer ses propres choix d'orientation de manière autonome et responsable</li> <li>- Amélioration de l'efficacité des stages en milieu professionnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Taux de passage vers la seconde GT</li> <li>-Nombre de demandes pour choisir la découverte Professionnelle 3H</li> <li>-Qualité des dossiers d'orientation</li> <li>Taux de participation aux actions « découverte des métiers »</li> <li>- Nombre de mini-stages</li> <li>-Taux de participation des parents aux rencontres liées à l'orientation</li> <li>-<b>nombre d'élèves non affectés</b></li> <li>- <b>nombre d'élèves ayant obtenu leur vœu 1</b></li> </ul>

	- Elaborer des projets pédagogiques avec des entreprises à destination des classes intégrant un module ou une option professionnelle par le biais de « junior entreprises »	- Montrer aux élèves les liens entre apprentissages scolaires et réinvestissement des compétences dans le monde de l'entreprise ; développer la confiance en soi et l'ambition	
Améliorer la qualité de la communication avec les familles et les possibilités de suivi du travail des enfants par leurs parents	- Par un meilleur contrôle et une évolution des outils : Cahier de textes personnel des élèves, carnet de liaison, relevé de notes de mi trimestre, bulletins trimestriels, gestion des absences et des retards. - Par la mise en place de l'ENT et du cahier de textes de la classe en ligne - Par des rencontres parents professeurs par niveau de classe visant à mieux cibler les difficultés et à améliorer la qualité de la communication. - élaborer une Charte « qualité-accueil » à destination des parents - <b>site du collège</b>	- développer chez les acteurs le sens du travail collaboratif et constructif au service des élèves.  - travailler dans la transparence et l'information : sources de confiance entre les différents acteurs de la communauté éducative	- nombre de comptes-rendus de visites sur le site - taux de satisfaction lors des questionnaires
<b>Priorité 3 : Promouvoir un comportement responsable</b>			
Objectifs opérationnels	Perspectives de mise en œuvre (dispositifs, actions, structures, offre de formation,...)	Effets attendus	Indicateurs retenus
<b>Etablir un projet de vie scolaire</b>	- <b>Participation des différents membres de la communauté éducative à l'élaboration des différentes actions du projet de vie scolaire</b>  - <b>établir un vadémécum pour le personnel de vie scolaire</b>	- <b>Rendre responsable les Elèves</b> - <b>Rendre l'élève autonome, acteur de projets au profit des autres</b> - <b>Conforter les sentiments de cohésion et de respect</b>  - <b>rendre le personnel de vie scolaire opérationnel le plus rapidement possible</b>	- <b>Indicateurs de vie scolaire</b> - <b>Nombre d'élèves participant aux différentes actions</b> - <b>Nombre d'actions proposées et bilans qualitatifs</b>
Poursuivre la formation des délégués	- organisation des élections dans les règles de la vie démocratique - <b>mise en place de commissions des délégués</b>	- <b>faire des élèves des acteurs, force de proposition</b>	- Indicateurs liés à la vie scolaire : retards, absences, incidents...  - <b>nombre de propositions mises en œuvre</b>  - taux de validation des compétences 6 et 7 du socle
Prendre en charge collectivement la lutte contre les discriminations (racisme, sexisme, handicaps, appartenance à des filières d'enseignement spécialisées)	Renforcer les actions du CESC	- <b>mieux vivre ensemble :</b> ○ <b>Rendre les élèves plus responsables au niveau de la santé et de la citoyenneté</b> ○ <b>Améliorer l'estime et valoriser l'image personnelle des élèves</b>  ○ <b>Respecter son corps, respecter les autres</b>	
Offrir une formation aux	Mettre en place d'ateliers dans le	- <b>Valoriser les capacités</b>	Nombre de sessions dans

gestes de premier secours	hors temps scolaire (sessions école ouverte et ateliers d'accompagnement éducatif)	<b>des élèves par des projets transversaux.</b>  <b>- Acquisition par les élèves de compétences à atteindre (6 et 7) dans le cadre de l'autonomie et de l'adaptation à des problématiques mettant en évidence des compétences qui ne sont pas que disciplinaires</b>	l'année Taux d'élèves et d'adultes formés Nombre de formateurs internes au collège
Poursuivre le projet «Savoir nager »	- mettre en place de groupes de compétences pour la prise en charge différenciée des élèves de 6 <sup>ème</sup> arrivant au collège non nageurs - en 3 <sup>ème</sup> , s'appuyer sur le dispositif « école ouverte » et sur les journées banalisées de Brevet blanc pour mettre en place des sessions de validation de la compétence savoir nager		- taux d'élèves nageurs en fin de 6 <sup>ème</sup> - taux de validation de la compétence savoir nager en 3 <sup>ème</sup>
<b>Poursuivre l'organisation des épreuves pour l'obtention de l'ASSR</b>			<b>- taux de réussite de l'ASSR niveau 1 et 2</b>
<b>Poursuivre les actions en vue de l'obtention du B2I</b>		<b>- Faire utiliser en autonomie les TICE.</b> <b>- Mise en réseau</b> <b>- Mise aux normes de l'équipement informatique</b>	<b>Taux de validation du B2I et de la compétence 4</b>

#### **Priorité 4 : Développer les pratiques professionnelles pour une culture d'établissement forte et cohérente**

Objectifs opérationnels	Perspectives de mise en œuvre (dispositifs, actions, structures, offre de formation,...)	Effets attendus	Indicateurs retenus
Renforcer le climat de travail collégial	- Développer l'efficacité de la pratique des conseils de mi-trimestre - Consolider les activités d'heure de vie de classe - Dynamiser la pratique du professeur principal comme animateur de l'équipe pédagogique - Organiser des formations visant à promouvoir et développer le travail en équipe. - Développer les transversalités dans les pratiques pédagogiques	- fluidifier les relations entre enseignants et élèves - prévenir et réguler les conflits de manière à encadrer au mieux les élèves et permettre une relation pédagogique sereine	- Indicateurs comportementaux de vie scolaire <b>- Taux de stabilité des enseignants</b> <b>- taux d'attractivité du collège</b> <b>- taux d'absence des enseignants</b>
Renforcer la communication interne et externe	- par le courrier électronique - par la diffusion de calendrier prévisionnel (hebdo, carnet de bord...) - par la rédaction de comptes-rendus des diverses réunions, diffusés ensuite aux personnels. <b>- par la médiatisation</b>	- développer la notion de culture d'établissement, de sentiment d'appartenance à la communauté éducative	- taux d'absence des personnels - nombre d'enseignants impliqués dans les projets

Créer une mémoire écrite de l'établissement pour favoriser une continuité de sa politique pédagogique et éducative.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- produire des bilans de fin d'année, des comptes rendus de conseils d'enseignement, de conseils pédagogiques, de groupes de travail</li> <li>- formaliser par écrit les demandes et autres projets.</li> <li>- rédiger un rapport annuel du chef d'établissement</li> </ul>	- utiliser cette mémoire pour créer un effet établissement et que les résultats ne fluctuent pas au gré des équipes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- résultats aux examens</li> <li>- <b>les résultats au DNB et au CFG</b></li> </ul>
Favoriser les formations internes et les formations intercatégorielles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- par des formateurs extérieurs, ou internes, adaptées aux réalités du terrain</li> <li>- <b>mettre en place des formations pour les différents acteurs (professeurs, assistants pédagogiques, d'éducation, étudiants du CAP...)</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- suivre l'évolution du métier pour s'adapter à l'évolution des élèves</li> <li>- actualiser les connaissances et pratiques professionnelles pour un service rendu plus efficace</li> </ul>	- nombre de PFE, de stages validés dans GAIA
Généraliser le travail en équipes disciplinaires et pôles disciplinaires	Par des progressions communes, de projets d'équipe, de devoirs communs, des expérimentations, etc.	Renforcer la cohésion des professionnels  Améliorer la plus- value éducative du travail de chacun	- <b>nombre actions innovantes et expérimentations</b>
<b>Valorisation des personnels et des actions mises en œuvre</b>			<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>nombre d'inspections</b></li> <li>- <b>nombre de personnels passant « au grand choix »</b></li> <li>- <b>nombre des personnels passant les concours (de direction, d'agrégations, d'inspecteurs...)</b></li> </ul>

## 2. COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DU GROUPE DE PILOTAGE DU PROJET DE L'EPL

Personnels de direction, CPE, COP, infirmières, les membres du conseil pédagogique, se réunissant en début, milieu et fin d'année scolaire afin d'organiser la mise en place des actions, d'évaluer leur fonctionnement et leurs résultats et de proposer adaptations et modifications.

## 3. AVIS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Avis favorable.